



La mention complémentaire coiffure

La mention complémentaire coiffure est un diplôme d'Etat de niveau et se réalise après le CAP.

Le titulaire de la mention complémentaire coiffure est un professionnel spécialisé dans tous les styles de coupes, décoloration, méchage, balayage, dégradés de couleur, de coloration, de mises en forme temporaire et de coiffage.

*CONDITIONS D'ADMISSION

- avoir entre 16 et 29 ans
- être titulaire du CAP métiers de la coiffure

*DUREE

- 1 an après l'obtention du CAP
- 420 heures de cours au centre de formation

* OBJECTIF DE LA FORMATION :

La Mention Complémentaire est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, complémentaire au CAP coiffure. Elle vise à acquérir un niveau de technicité et de compétence accru en colorimétrie, en coupe « dame » et en coiffage.

Elle conduit à l'exercice du métier en autonomie.

*POURSUITE D'ETUDE :

- BP Coiffure

* PROGRAMME DE FORMATION :

- Réalisation de techniques de coloration (diagnostic, mise en œuvre)
- Réalisation de techniques de coupe "Dame" (conception d'une coupe personnalisée)
- Réalisation de techniques de coiffage (création de coiffage adapté)
- Vente communication, veille professionnelle
- Organisation et gestion du travail
- Contrôle et évaluation du travail réalisé (qualité et efficacité de la prestation)
- Sciences et technologie

*PFMP :

La scolarité comporte obligatoirement des périodes de formation en milieu professionnel d'une durée de 15 semaines. Une attestation de stage est exigée pour l'obtention du diplôme.

* MOYENS PEDGOGIQUES ET OUTILS :

- Enseignement technologique et théorique en salle
- Enseignement basé sur des mises en situation d'entreprise et des TP
- Enseignement de la pratique sur un plateau technique composé d'une salle de pratique composée de postes de travail, bacs de lavage.

* MODALITES DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :

- Évaluations écrites, orales et pratiques
- Entraînements sur annales
- Bulletins semestriels
- Examens blancs
- Temps d'échanges sur le retour du vécu en entreprise
- Visites d'entreprises
- Réunion tuteurs

*** MOYENS D'ENCADREMENT :**

Encadrement assuré par la responsable du pôle et de l'équipe pédagogique composée d'enseignants et de prestataires dans le domaine général et professionnel.

***TAUX DE REUSSITE 2021 :** 100 % de réussite à l'examen final

***MODALITES D'ACCES :**

- Pré sélection sur dossier de candidature
- Entretien individuel
- Test de positionnement si nécessaire
- Signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

*** DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS :** 30 juin 2022

*** ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPES :**

L'établissement accueillent les personnes en situation de handicap.

Dès lors qu'une personne en situation de handicap est présente dans une session de formation courte ou longue, le formateur intervenant sera informé et briefé par le référent handicap des actions à mener auprès de la personne en situation de handicap.



56 Rue Pasteur Georges
GILLIER 04100
MANOSQUE

Tel. : 04 92 74 19 76
Mail : contact@vicenta-formation.com